

# LA SITUATION DU MARCHÉ DU LAPIN

## 1992 - 1994 : crise de la filière

*Face à des débouchés limités, l'accroissement rapide de la production nationale, dans un contexte de morosité, a entraîné une chute des cours du lapin.*

FACE À LA CRISE, LE COMITÉ INTERPROFESSIONNEL S'EST MOBILISÉ POUR MAÎTRISER LA PRODUCTION

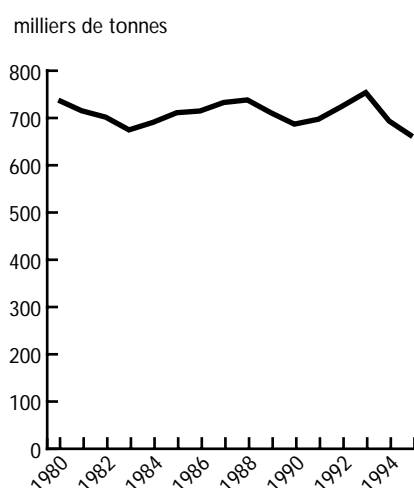
En 1990 et 1991, du fait d'une production en baisse, les cours du lapin de chair se sont maintenus à un bon niveau. Dans le même temps, les importations en provenance de Chine se sont interrompues suite à certains problèmes sanitaires. Les éleveurs français ont alors développé de façon significative leurs élevages pour faire face à la demande, entraînant une hausse de la production en 1992 (voir figure 1).

Entre 1991 et 1992, la production s'est accrue. Simultanément, les marchés à l'exportation vers l'Espagne et l'Italie se sont réduits, résultat des dévaluations monétaires. Face à une offre en hausse et à une réduction des débouchés, les cours nationaux ont chuté dès la fin de l'année 1992. Cette situation s'est aggravée jusqu'en 1994, les débouchés restant inférieurs aux capacités de production. L'excès d'offre a résulté principalement du développement du cheptel de lapines mères et de la création de nouveaux ateliers en Pays de la Loire et en Bretagne pour les années 1992 et 1993. Les abattoirs avaient escompté un développement de leurs exportations et approuvé l'accroissement de la production. Par ailleurs, face aux mesures de la réforme de la politique agricole commune, qui instituaient un certain nombre de limitations sur une grande partie des productions, les éleveurs ont répondu favorablement à cette possibilité de diversification. En 1994, les cours moyens enregistrés ont été inférieurs de 20 % à ceux de 1991, entraînant de sérieuses répercussions sur la rentabilité des ateliers cunicoles.

En 1994, des mesures ont été mises en place dans les régions du Grand Ouest, dans le cadre d'un accord national, de maîtrise de la production estivale. Celle-ci a diminué de 5 %, taux inférieur aux 10 % initialement prévus. Les efforts des groupements et des éleveurs ont consisté à réduire le nombre de saillies, à éliminer des lapereaux à la naissance, et pour ceux qui pratiquent l'insémination artificielle et la conduite en bande, à décaler des bandes, ou encore à procéder à des vides sanitaires. A ces mesures de maîtrise, se sont ajoutés les effets des fortes chaleurs d'été, des problèmes sanitaires, ainsi que des cessations d'activité (entraînées par la crise), permettant de maintenir l'offre à un niveau plutôt bas en automne. La demande a été dynamisée par des opérations de promotion-prix de la viande de lapin.

L'analyse de l'évolution de la production totale de lapins se révèle en partie inexacte si elle se base sur les abattages contrôlés. La part de la production totale faisant l'objet d'abattages contrôlés (en abattoirs), par opposition aux abattages non contrôlés, s'accroît du fait de la rationalisation de la production. Aussi, la progression des volumes des abattages ne traduit pas systématiquement une hausse de la production totale. Pour apprécier cette dernière, l'étude des tonnages d'aliments produits est un meilleur indicateur.

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION D'ALIMENTS LAPIN



Source : SNIA - SYNCOPAC

figure 1

Pour 1995, une action similaire a été reconduite. Toutefois, au lieu d'un taux de baisse unique appliqué à tous, les abatteurs ont informé leurs producteurs des quantités à produire en fonction de leur marché propre. Au regard de la production d'aliments lapin, une baisse de la production annuelle a été enregistrée. Néanmoins, les abattages contrôlés auraient progressé de près de 3 % du fait d'une hausse des poids moyens de carcasse (+ 6 %, soit 90 grammes par lapin). Les prix à la production ont progressé, supérieurs de 7 % en moyenne sur l'année à ceux pratiqués en 1994.

#### LES ÉCHANGES COMMERCIAUX DE LAPINS VIVANTS ET DE VIANDE DE LAPIN

Jusqu'en 1992, le solde des échanges commerciaux de lapins et viande de lapin en France était déficitaire. En 1993 et 1994, des excédents de près de 30 millions de francs ont été enregistrés. Pour 1995, le solde est à nouveau devenu déficitaire (- 15 millions de francs) (voir figure 2).

#### Les échanges de viandes de lapin : importations de viandes congelées et exportations de viandes fraîches

Le solde commercial de viandes de lapin est déficitaire de 3 000 tonnes (voir figure 3, page 12). En 1995, les importations s'élevaient à 7 460 tonnes et proviennent pour les trois quarts de Chine ; cette part ayant atteint 80 % en 1994. Entre 1994 et 1995, les importations chinoises ont diminué de 15 %, alors qu'elles ont progressé en provenance des Etats membres de l'Union Européenne (qui représentent 23 % des volumes importés). Les importations de lapins chinois congelés, à prix très bas, sont destinées à la restauration des collectivités. De médiocre qualité, ce type de produit n'incite pas forcément le consommateur à acheter du lapin.

En 1995, les exportations ont atteint 4 305 tonnes. Le lapin à l'exportation est particulièrement bien valorisé puisque le prix moyen au kilo se situe à 28 francs contre 15 francs à l'importation. Les volumes exportés ont chuté de 25 % par rapport à 1994. L'Allemagne reste le premier client de la France avec 40 % des achats. Les principales baisses ont concerné les achats espagnols (- 80 %) et italiens (- 66 %), du fait des dévaluations monétaires de la lire et de la peseta du premier semestre 1995. Alors que les exportations de viande de lapin sont réalisées en frais (80 % des volumes), plus de 90 % des importations sont des viandes congelées.

#### ÉVOLUTION DES ÉCHANGES DE LAPINS VIVANTS ET MORTS

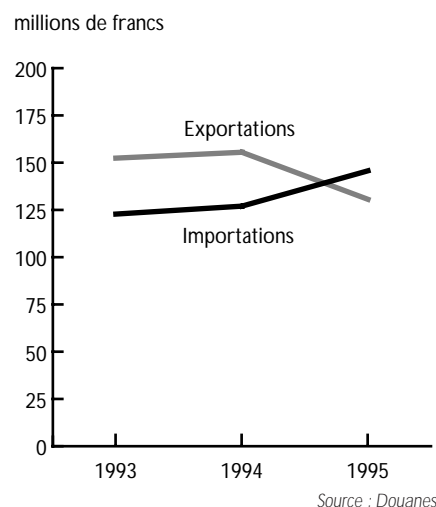


figure 2

#### IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS FRANÇAISES DE LAPINS VIVANTS

en tonnes	1993	1994	1995
<b>IMPORTATIONS</b>	3 062	3 062	3 062
dont :			
UEBL	1 453	1 453	1 453
Pays-Bas	1 604	1 604	1 604
<b>EXPORTATIONS</b>	287	287	287
dont Union Européenne	250	250	250

Source : Direction générale des douanes

figure 4

### Les échanges d'animaux vivants : les volumes importés sont dix fois supérieurs aux volumes exportés (voir figure 4)

Les volumes importés ont atteint 2 690 tonnes, dont la moitié est issue de Belgique et 42 % des Pays-Bas. Ces lapins viennent approvisionner les abattoirs du nord de la France.

Les quantités de lapins vivants vendues à l'étranger ne s'élèvent qu'à 226 tonnes. Elles sont destinées à 40 % au Portugal (lapins engraisés destinés à l'abattage, vendus à 7,3 F/kg). L'Italie, l'Espagne et la Tchéquie achètent à eux trois plus de 50 % des tonnages. Ce sont principalement des animaux reproducteurs dont le prix moyen atteint 60 F/kg.

### Perspectives face aux négociations internationales : des effets indirects possibles

Les accords pris dans le cadre des dernières négociations sur le commerce mondial (Uruguay Round) ne devraient pas concerner directement le secteur cynicole. Toutefois, les limitations probables des exportations de viande de poulet risquent d'entraîner des reports sur le marché intérieur, ce qui pourraient renforcer le climat de concurrence entre viandes, défavorable au lapin.

Au niveau communautaire, les dévaluations monétaires intervenues dans les pays acheteurs pénalisent fortement les débouchés français. C'est le cas en 1995 avec les dévaluations de la lire et surtout de la peseta. En Espagne, le développement de la production rationnelle et les prix concurrentiels permettent des prises de marchés au détriment des exportations françaises.

#### RÉPARTITION DES ÉCHANGES DE VIANDE DE LAPIN SELON LA PRÉSENTATION EN 1995

	TONNAGES		FRAIS			CONGELÉ		
	(tonnes)	tonnes	%	F/kg (1)	tonnes	%	F/kg (1)	
<b>EXPORT</b>	<b>4 305</b>	<b>3 404</b>	<b>79</b>	<b>30,57</b>	<b>901</b>	<b>21</b>	<b>18,85</b>	
<b>Union Européenne</b>	3 424	2 798	82	30,12	626	18	20,12	
dont Allemagne	1 693	1 374	81	32,33	319	19	17,46	
<b>Pays Tiers</b>	736	603	82	-	133	18	-	
dont Suisse	618	603	98	32,75	15	2	24,07	
<b>IMPORT</b>	<b>7 463</b>	<b>848</b>	<b>11</b>	<b>20,95</b>	<b>6 616</b>	<b>89</b>	<b>14,37</b>	
<b>Union Européenne</b>	1 772	688	39	21,76	1 085	61	17,10	
dont :								
Pays-Bas	640	119	19	17,20	521	81	20,00	
Belgique	542	164	30	24,93	378	70	15,80	
<b>Chine</b>	5 516	-	-	-	5 516	100	13,85	

(1) Prix franco frontière qui n'est pas toujours significatif pour les petits tonnages

Source : Direction générale des douanes

figure 3